

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 76/2025

L'an deux mil vingt-cinq

Le 21 du mois de novembre Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/11/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, LIEGEOIS Daniel, BOUSSARIE Myriam, BOUTELOUP Mireille, CHEMIN Alexandra, HISPIWACK Jean-Michel, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence,

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à BOUSSARIE Myriam, LAFORGE Françoise à HISPIWACK Jean-Michel, NAFTEUX Daniel à LIEGEOIS Daniel

ABSENTS : TOUAT Jean-Claude, LAGARDE Lionel, GARDILLOU Sophie, JAMAIN Thomas

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUSSARIE Myriam

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 3

Votants : 11

OBJET : DELIBERATION ACCOMPAGNEMENT VIDEO SURVEILLANCE GARAGE

Monsieur le Maire explique que suite à plusieurs accidents survenus sur le bâtiment du garage de réparation automobile, Monsieur JOUSSELY gérant du garage a décidé de faire installer un système de vidéosurveillance.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la Commune en tant que propriétaire des murs participe financièrement à cette installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 10 voix « pour » et 1 voix « contre » :

- Décide d'accompagner financièrement Monsieur JOUSSELY à hauteur de 1 000.00 €.
- Charge Monsieur le Maire à signer tout documents en lien avec cette décision.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*